



Challenge International d'Escrime René Queyrux

Epée, Fleuret et Sabre, Dames et Hommes Vétérans

Lyon - 5 et 6 avril 2008

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Catégories d'age :

V1 Tireurs nés entre le 1er septembre 1958 et le 31 décembre 1968

V2 Tireurs nés entre le 1er septembre 1948 et le 31 août 1958 (catégorie A FIE)

V3 Tireurs nés avant le 1er septembre 1948 (catégorie B FIE)

Armes :

Fleuret, Sabre et Epée pour les dames et les hommes.

Organisation :

Ligue d'escrime de l'Académie de Lyon (Commission vétérans).

Lieu :

Gymnase Colbert , 1 rue Louis Chapuy - 69008 - LYON (France).

Horaire des épreuves :

Arme	Sexe	Catégorie	Date	Appel	Scratch	Début
Fleuret	Homme	V1, V2 et V3	5 avril	13h00	13h15	13h30
	Dame	V1, V2 et V3	5 avril	13h00	13h15	13h30
Sabre	Homme	V1, V2 et V3	5 avril	13h00	13h15	13h30
	Dame	V1, V2 et V3	5 avril	13h00	13h15	13h30
Epée	Homme	V1, V2 et V3	6 avril	8h30	8h45	9h00
	Dame	V1, V2 et V3	6 avril	9h30	9h45	10h00

Nota : L'accueil et le pointage des épéistes pourra se faire le 5 avril 2008 à partir de 18h00

Formule de chaque épreuve :

1 - Deux tours de poules toutes catégories et par sexe, sans éliminé et avec touches de handicap négatif conformément au règlement du circuit vétérans.

Pour les armes conventionnelles (fleuret et sabre), les tours de poules pourront être mixtes si le nombre de dames est insuffisant (inférieur à 6 par arme toutes catégories confondues)

Matches en 5 touches, 3mn.

Rappel du calcul des touches de handicap négatif :

Pour toutes les armes :

V1 contre V2 : une touche de handicap négatif pour le V1.

V2 contre V3 : une touche de handicap négatif pour le V2.

V1 contre V3 : deux touches de handicap négatif pour le V1.

Pour les armes conventionnelles :

1 touche de handicap négatif supplémentaire pour les hommes lorsqu'ils rencontrent une dame, avec un handicap négatif maximum de 2 touches (cf. règlement fédéral).

Le premier tour de poules sera établi sur la base du nombre de points de chaque tireur dans le classement actualisé avant l'organisation de l'épreuve et cela quelque soit sa catégorie .

2 - Tableau d'élimination directe séparé par sexe et par catégorie conformément au règlement du circuit vétérans.

Matches en 10 touches, 2 manches de 3 mn, pause d'une minute entre chaque manche.

Nota : Possibilité d'organiser un tableau de « consolante » (en fonction du temps disponible et du nombre de participants) pour les éliminés des deux premiers tours du tableau d'élimination directe.

Conditions d'engagement :

Licence FFE pour les tireurs licenciés dans un club français, licence nationale ou FIE pour les non licenciés dans un club français.

Equipement conforme aux normes de sécurité FFE.

Engagement :

Montant de l'engagement : 12 euros par arme.

Les clubs devront fournir obligatoirement 1 arbitre pour 4 tireurs engagés.(cf réglementation arbitrage en vigueur)

Les licenciés FFE devront se faire inscrire par leur club sur le site de la FFE.

Les tireurs étrangers pourront s'inscrire sur le site du Challenge International René QUEYROUX :

www.challenge-international-rene-queyroux.org

En cas de problèmes, veuillez joindre la Ligue d'Escrime de l'Académie de Lyon

Téléphone : 04 78 75 36 37 - Fax : 04 78 01 78 48 -

E-Mail : ligue@escrime-ligue-lyon.asso.fr

Récompenses :

Au minimum, les quatre premiers de chaque catégorie seront récompensés.

A l'occasion de cette compétition des trophées sont mis en jeu pour chaque arme (EH, ED, FH, FD, SH et SD).

Dans chacune de ces armes, un trophée sera remis au vainqueur V1 ou V2 ou V3 ayant le meilleur indice (rapport TD/TR) sur le tableau d'élimination directe.

Les trophées mis en jeu :

A l'Épée,

Chez les hommes le trophée René QUEYROUX ayant été définitivement acquis par Philippe CONY de MOULIN (FRANCE), un nouveau trophée sera mis en jeu pour la première année. Chez les dames, le trophée Roger BARBAS est remis en jeu pour la dernière année.

Au fleuret,

Les trophées Guy CAMILLERI chez les hommes et Pierre PETRIER chez les dames sont remis en jeu pour la deuxième année.

Au Sabre,

Les trophées Bernard MOREL chez les hommes et Jean LAROYENNE chez les dames sont remis en jeu pour la deuxième année.

Les trophées seront attribués définitivement au tireur l'ayant remporté le plus grand nombre de fois sur une période de 5 ans ou en cas d'égalité au tireur ayant le meilleur indice

Directoire Technique :

Un directoire technique composé de trois membres (cf réglementation en vigueur) sera désigné au début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige ou contestation émise pendant le déroulement de l'épreuve. Il pourra, d'une manière générale, prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de la compétition en conformité avec les règlements de la FFE..

Responsabilité :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol de matériel, équipements, valeurs appartenant aux tireurs ou aux accompagnateurs.

Divers :

Des boissons et des sandwiches seront en vente dans l'enceinte de la compétition.
Un stand de réparation et de vente de matériel sera présent sur le site pendant les deux jours ainsi qu'un stand de vente de produits régionaux.